

# 3-1. Description de l'action

Remplir une fiche « 3.1 Description de l'action » (4 pages) par action

## Personne responsable de l'action :

Nom : PETIT

Prénom : Mélinda

Fonction : Responsable Accueil de Jeunes

Courriel : centrelac@centrelelac.info

Téléphone : 0324270808

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

## Présentation de l'action :

Intitulé :

Les ados animent l'Agglo

Objectifs de l'action :

Créer un sentiment d'appartenance du territoire Ardenne Métropole en utilisant le « faire ensemble ».  
Favoriser le pouvoir d'agir des jeunes des quartiers prioritaires et des autres territoires de l'agglomération autour des questions d'intérêt général et l'égalité garçon/fille.  
Construire une démarche partenariale autour de l'engagement des adolescents en milieu rural afin de lutter contre le consumérisme par une démarche citoyenne.

Prévenir la délinquance et garantir la tranquillité publique responsabilisant des adolescents dans un projet collectif d'intérêt général.

Des jeunes et leurs parents issus du quartier du Lac et des villages d'Ardenne Métropole proposeront des animations pendant une journée au bénéfice des familles sur la base du concept les « les ados animent leur ville ».

### ▪ A quelles attentes répond-elle ?

- Veiller à la mixité sociale sur les territoires,
- Lutter contre la discrimination territoriale,
- Favoriser la mise en place de structures relais qui pourront perdurer après les animations.

### ▪ Dans quelles conditions ou circonstances avez-vous identifié les attentes des populations ou territoires concernés par l'action (en interne, par les usagers, etc.) ?

Les différents acteurs du territoire ainsi que les Élus des communes qui ont accueilli les différentes troupes déambulatoires et les animations du centre Le Lac. Ce besoin a été identifié par le centre Le Lac sur la base du bilan réalisé avec des parents dont les adolescents fréquentent l'accueil de jeunes.

Description de l'action (voir également page suivante) :

Une cinquantaine d'adolescents, leurs parents et une équipe d'animateurs professionnels proposeront l'organisation de journées récréatives sur la base de l'expérience « les ados animent l'agglo » organisée en 2017. Cette animation sera proposée à une dizaine de communes d'Ardenne Métropole. Le directeur et l'équipe d'animation de l'Accueil de jeunes rencontrera les Maires, des responsables d'associations, des jeunes afin de leur présenter le concept sous forme de film vidéo et un diaporama photo. À la suite de cette présentation, des réunions seront programmées avec les participants afin de définir les modalités d'organisation (calendrier, espaces, communication, tenues de stands, installation, rangement, etc.).

Différents stands seront proposés et animés par les différents groupes de parents et adolescents dans le cadre d'une journée intitulée « les ados animent leur village » :

- 3 trampolines pour jeunes enfants,
- 10 Rosalies,
- 15 kartings à pédales,
- Un parcours d'échasses et de VTT,
- Des jeux de société surdimensionnés,
- Des déambulations avec les créatures fantastiques et les personnages de Jérôme Bosch

Un bilan sera organisé avec tous les participants afin de déterminer des perspectives.



# 3-1. Description de l'action (suite)

Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.) :

CAF DES ARDENNES

La COG signée avec l'État pour la période 2013 à 2017 porte de fortes ambitions en termes de réduction des inégalités territoriales et sociales. Il s'agit de réduire les inégalités tant en ce qui concerne le niveau de service rendu que la nature des réponses mises en œuvre dans les territoires.

À cet effet, la branche Famille poursuit les trois objectifs suivants :

- Développer une offre d'accueil à même de mieux répondre aux besoins des familles,
- Accroître l'accessibilité à l'offre de service enfance et jeunesse,
- Accompagner la structuration de l'offre sur les territoires dans une dynamique partenariale.

Ces objectifs s'inscrivent dans le prolongement des expérimentations conduites lors de la précédente COG. Un fonds publics et territoires est créé pour poursuivre cette dynamique.

Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc.) ?

Age Tous âges  
Nationalité Toute nationalité  
Nature des bénéficiaires Toutes catégories confondues  
Sexe Mixte

Nombre de bénéficiaires : 225

Moyens mis en œuvre :

- 2 minibus
- 1 camion de 20 m3
- 3 Vitabris
- 3 trampolines pour jeunes enfants,
- 10 Rosalies,
- 15 kartings à pédales,
- Un parcours d'échasses et de VTT,
- Un parcours du Code la route,
- Des jeux de société surdimensionnés,
- Les créatures fantastiques et les personnages de Jérôme Bosch

3 salariés en Contrat aidé (0,30 EQT)

Respect des valeurs de la république : ouverture à tous les publics, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination, etc.

Ouverture à tous les publics

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, canton, département, zone géographique, etc.) – Préciser le nom du territoire concerné(s) :

Alsace Champagne-Ardenne Lorraine Ardennes

# 3-1. Description de l'action (suite)

Date de mise en œuvre prévue (début) :

01/01/2018

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

Durée en mois : 12

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci dessus :

## INDICATEURS

Présence des parents et des enfants dans les actions.  
Implication et motivation des familles.  
Implication des partenaires.  
Nombres d'actions à l'initiative des familles.

## MOYENS DE COLLECTE

Tableau de bord (participation, motivation),  
Feuilles de présence des participants,  
Suivis de l'échéancier,  
Réunion d'équipe,  
Compte-rendu des actions,  
Suivi du budget,  
Evaluation des écarts,  
Fiche de satisfaction des publics, des partenaires, des intervenants.

Information complémentaire éventuelle :

Les actions du centre Le Lac devront contribuer à :

- Développer une offre visant à mieux répondre aux besoins des familles
- Accroître l'accessibilité à l'offre de service « enfance et « jeunesse
- Accompagner la structuration de l'offre sur les territoires dans une dynamique partenariale

Les projets s'appuieront sur un diagnostic partagé du territoire qui permette à la fois :

- D'identifier les besoins des familles,
- De s'inscrire en cohérence avec le projet de territoire et en complémentarité avec les services existants,
- De mobiliser des moyens complémentaires et diversifiés dans le cadre d'un travail en réseau, formalisés par un comité de pilotage auquel participeront les mairies, les parents et les adolescents du quartier du Lac et des villages participants.

Les actions du centre Le Lac devront contribuer à :

- Développer une offre visant à mieux répondre aux besoins des familles
- Accroître l'accessibilité à l'offre de service « enfance et « jeunesse
- Accompagner la structuration de l'offre sur les territoires dans une dynamique partenariale

Les projets s'appuieront sur un diagnostic partagé du territoire qui permette à la fois :

- D'identifier les besoins des familles,
- De s'inscrire en cohérence avec le projet de territoire et en complémentarité avec les services existants,
- De mobiliser des moyens complémentaires et diversifiés dans le cadre d'un travail en réseau, formalisés par un comité de pilotage auquel participeront les mairies, les parents et les adolescents du quartier du Lac et des villages participants.

# 3-2. Budget prévisionnel de l'action

*Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action, objet de la présente demande*

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc.) :

Charges des salaires : 60 heures animateur en contrat aidé, 165 heures de deux animatrices et 28 heures du Directeur.

Frais de crédit-bail du nouveau véhicule

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?

Non

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Gratuité

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

2 % charges logistiques.

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation de l'action subventionnée<sup>1</sup> ? Préciser leur nature, leur forme, leur origine, le mode de valorisation retenu, etc.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES <sup>2</sup>			
<b>86 - Emploi des Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>
860-Secours en nature	0	870-Bénévolat	0
861-Mise à disposition gratuite de biens et service	0	871-Prestations en nature	0
862-Prestations	0	875-Dons en nature	0
864-Personnel bénévole	0		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :

<sup>1</sup> Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

<sup>2</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais « au pied » du compte de résultat.

# 3-2. Budget prévisionnel de l'action

Exercice 2018

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>	<b>300</b>	<b>70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>0</b>
Prestations de services	0	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>23 766</b>
Achats matières et fournitures	0	Politique de la ville / P147	20 000
Autres fournitures	300	Ministère(s)	0
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>5 664</b>		0
Locations	5 664	Région(s)	0
Entretien et réparation	0		0
Assurance	0	Département(s)	0
Documentation	0	Conseil départemental	1 000
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>50</b>		0
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	Intercommunalité(s): EPCI	0
Publicité, publication	0		0
Déplacements, Missions	50	Commune(s)	0
Services bancaires, autres	0	Ville de sedan	2 410
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>923</b>		0
Impôts et taxes sur rémunération	923		0
Autres impôts et taxes	0		0
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>14 297</b>	Organisme(s) sociaux	0
Rémunération des personnels	9 456		0
Charges sociales	4 841	Fond(s) européen(s)	0
Autres charges de personnel	0		0
<b>65 - Autres charge de gestion courante</b>	<b>0</b>	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)	356
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0</b>	Subventions autres établissements publics	0
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	Aides privées	0
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>0</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>977</b>
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES A L'ACTION</b>		Cotisations, dons manuels ou legs	977
Frais financiers	0	Autres produits de gestion courante	0
Autres charges indirectes	0	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0</b>
Charges fixes de fonctionnement	3 509	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>
		<b>78 - Reprise sur amortissement et provisions</b>	<b>0</b>
		Report ressources non utilisées d'opérations antérieures	0
		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION</b>	
		Autofinancement	0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>24 743</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>24 743</b>
<b>TOTAL</b>	<b>24 743</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24 743</b>

La subvention sollicitée, objet de la présente demande, de 20 000€ représente 80,83% du total du budget, compte tenu, le cas échéant, des contributions volontaires en nature figurant en page 8 (montant sollicité/total du budget) x 100.